

L'hon. M. Marchand: . . . je crois que le but visé par l'honorable député de Sherbrooke se réalisera également. (*Applaudissements*)

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—ON RÉCLAME LE RELÈVEMENT DU TAUX

M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac): Monsieur l'Orateur, jeudi dernier, je demandais au très honorable premier ministre (M. Pearson) pourquoi les allocations familiales n'ont pas été augmentées depuis 1944. J'obtiendrai une réponse ce soir, parce qu'on a reporté cette question pour débat à 10 heures.

Monsieur l'Orateur, les allocations familiales constituent un sujet assez vaste, dont on ne discute pas souvent, et c'est également un sujet qu'on oublie assez facilement. D'après moi, la mesure relative aux allocations familiales est la loi sociale la plus importante . . . et la loi sociale la plus grande, la plus noble qu'un gouvernement puisse donner à une nation, puisqu'il s'agit de la famille, et le nucléus de la société, des paroisses, des provinces, des fédérations.

Si nous n'avions pas de familles nous n'aurions pas de gouvernement fédéral et, nous n'aurions pas besoin de lois sociales, de rien du tout. Mais, c'est la famille qui est la base de la société, de la vie et de tout organisme de développement économique. Il nous faut, sincèrement et réellement, respecter la famille dans tous ses droits si l'on veut être à la hauteur de notre situation.

Monsieur le président, la société et le Parlement, ceux qui ont charge de l'administration doivent, par devoir et responsabilité, venir au secours de l'homme.

La famille, dans le système actuel, a besoin d'être secourue et protégée puisqu'elle est dans le marasme. La famille est dans un marasme épouvantable; elle éprouve de la difficulté à s'épanouir, à vivre et à parvenir à se faire respecter.

Il y a des lois pour la protection des animaux; on n'en a pas pour protéger la personne humaine, ce qu'il y a de plus grand, de plus noble et de plus respectable.

Le peuple sait ce qu'il veut. Il veut vivre dignement; il veut que ses besoins moraux et vitaux soient respectés et satisfaits; il veut que la famille et ses autres groupements naturels soient protégés. Il veut que chaque individu soit respecté comme un être humain doit l'être et non pas comme un animal.

Monsieur le président, l'homme a besoin de sécurité, pas tant pour lui-même que pour sa famille. Comme chef et comme soutien de famille, l'homme a besoin de secours. L'homme et la femme doivent être protégés contre les aléas de la vie, prévisibles et imprévisibles et contre l'insécurité, la maladie, et je dirais même contre la mort.

Dans certains pays, monsieur l'Orateur, cette sécurité existe; elle est organisée par l'État. Dans un grand nombre d'autres pays, elle est inexistante, et chaque jour on voit son cortège de drames.

En définitive, la loi sur les allocations familiales doit être une loi qui respecte la vie, la conservation de l'homme et de l'espèce humaine.

Monsieur le président, les allocations familiales devraient être le premier de tous les soucis des gouvernements et devraient être considérées comme le facteur le plus important d'une nation, puisqu'il s'agit de la vie et de l'essence même de la composition de la société. La famille canadienne n'est pas respectée; on peut dire, sans se tromper, qu'elle est exploitée.

Nous avons des lois, monsieur l'Orateur, pour protéger plusieurs institutions, des institutions financières qui, même avec le consentement de l'État, augmentent le coût de la vie, sans égard. On fait mal à la famille, on fait mal à la société en acceptant ces hausses du coût de la vie, toutes ces augmentations de taxes et d'impôts, ces augmentations d'intérêt en faveur des financiers mais au détriment de la famille.

• (10.20 p.m.)

Monsieur l'Orateur, nous demandons l'équilibre dans notre économie nationale, et ceci c'est l'affaire du gouvernement et du ministre, et c'est surtout celle du ministre des Finances et Receveur général (M. Sharp) parce que, lui seul, est le grand responsable de tous les organismes. Il possède tous les renseignements, tous les spécialistes voulus pour équilibrer le budget, celui des familles surtout. Et c'est le premier des budgets qu'il devrait équilibrer, celui de la famille. Et quand le budget de la famille est équilibré, quand cela va bien dans la famille, cela va bien dans le restant . . .

M. l'Orateur: A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député au milieu de son discours si intéressant, mais je constate que le secrétaire parlementaire du ministre brûle du désir de répondre à l'honorable député.

[Traduction]

Mme Margaret Rideout (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec grand intérêt les remarques du représentant de Compton-Frontenac (M. Latulippe) et je constate l'importance qu'il donne aux allocations familiales. J'aimerais lui dire—et je suis sûre qu'il s'en rend compte—que les libéraux ont reconnu ce besoin et ont, de fait, contribué plus que tout autre parti à aider les familles.

Je voudrais m'étendre à ce sujet afin d'expliquer qu'en fait certains changements ont